

PAR COURRIEL

Le 23 mai 2018

**Objet : Demande d'accès à l'information | réponse**  
**N.d.A1718-071**

---

Nous avons reçu et traité votre demande d'accès visant l'obtention des renseignements concernant ::

En heures et en salaires :

1. Les congés de maladie (ponctuels, courte durée, longue durée et CNESST) pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
2. L'utilisation de la main-d'oeuvre indépendante (MOI) pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
3. Sommaire du temps supplémentaire obligatoire pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
4. Détails du temps supplémentaire obligatoire par unités pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
5. Sommaire du temps supplémentaire pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
6. Détails du temps supplémentaire par unités pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.
7. Les pré-retraites pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.

En nombre :

8. Les démissions pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 à ce jour pour l'ensemble du CISSS de Laval, pour le RCNE et pour l'Urgence.

En réponse aux points 1,2,5,7 et 8 de votre demande, nous avons joint les documents détenus par le CISSS de Laval et accessibles en vertu de la Loi pouvant répondre à votre demande.

En ce qui a trait au point 3 et 4 de votre demande, notez que le CISSS de Laval ne possède aucun document répondant à votre demande.

Finalement, le CISSS de Laval n'a pas évalué le point 6 de votre demande, suite à un appel du SIAL nous demandant de ne pas faire suite à celle-ci.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter, nos sincères salutations.

Original signé

**Isabelle Routhier, avocate**

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

IR/sc